Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260921-2026_07_04-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	21

Vote
A la majorité Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation
11 Septembre 2026
Date d'affichage
11 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme PROST Véronique, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MARTIN Anna, M. CHEVILLON Jérôme, M. BELLEC Bernard, M. LE BARH Ludovic, M. KERMORVANT Fabien, Mme TOURLET Aurore, Mme COURTIN Henriette, M. LARCIN Ronan, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme CHEFDOR Sophie, Mme FAVENNEC Gaëlle, Mme GOUPIL Françoise,

Excusés ayant donné procuration : Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle à M. MOQUET Alban, Mme LARUE Laurence à Mme CAZOTTES Julie-Anne, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie, Mme MOQUET Louise à M. SALOMON Gérard, M. POULIQUEN Eric à Mme FAVENNEC Gaëlle

Excusés : M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

A été nommé secrétaire : M. KERMORVANT Fabien

2026-07-04 – Demande de subvention départementale - Programme de Solidarité Territoriale 2026 - Sécurisation du carrefour du Guernevé

Des travaux de sécurisation au lieudit le Guernevé sont programmés. Suivant en cela les préconisations des services du Département du Morbihan, la commune a acquis à l'euro symbolique une portion de la parcelle YB36, pour accroître la visibilité du carrefour. La commune installera en retrait une clôture. Afin de contribuer au financement de ces travaux, M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter le Département du Morbihan, au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale).

Plan de financement
Travaux de sécurisation : 25 108,90 € HT
Département du Morbihan – PST : 5 021 €
Produit des amendes de police (sollicité) : 5 000 €
Commune de Monterblanc : 15 087,90 €

Décision

Le conseil municipal,

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, agriculture, travaux et environnement, réunie le 8 septembre 2026 ;

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260921-2026_07_04-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 10 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er : approuve la procédure ci-dessus décrite et son plan de financement ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Département du Morbihan, au titre du Programme de Solidarité Territoriale ;

Article 3 : autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 21/09/2026
Le Maire,
Alban MOQUET

MAIRIE DE MONTERBLANC (Morbihan)

Le Secrétaire,
Fabien KERMORVANT